

Montréal, le 17 novembre 2014

Bonjour chers parents,

Le 6 novembre dernier, dans le cadre de l'assemblée des directions générales des écoles membres de la Fédération des établissements d'enseignement privés, M. Yves Bolduc, ministre de l'Éducation, a pris la parole. Il a tenu à dissiper les doutes suscités par certaines rumeurs qui ont circulé cet automne au sujet des subventions aux écoles privées.

Le message que le ministre Bolduc a fait aux directeurs généraux est clair : les écoles privées représentent un partenaire important du système d'éducation au Québec et le gouvernement va maintenir le financement public des écoles privées. Le communiqué envoyé aux médias à la suite de cette rencontre confirme ces propos. Vous pouvez consulter ce communiqué sur [le site du ministère](#).

Par ailleurs, au cours des dernières années, les subventions versées par le gouvernement n'ont pas augmenté au même rythme que le coût de la vie. De plus, les subventions gouvernementales allouées au transport scolaire ont diminué. Les écoles privées doivent donc rationaliser leur gestion et trouver d'autres sources de financement. À titre d'organismes à but non lucratif autonomes, elles ne peuvent profiter des taxes scolaires ou faire des déficits à répétition. Afin de compenser les compressions des dernières années, les écoles privées ont su faire preuve d'entrepreneuriat et d'innovation et négocier des ententes avec des partenaires pour maintenir la qualité de l'enseignement et surtout l'encadrement offert qui sont à la source de la réussite de leurs élèves.

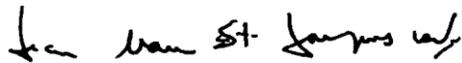
Depuis 1639, année de la fondation de l'École des Ursulines de Québec, l'école privée scolarise avec succès des générations. À la fois moteur d'innovation en éducation et gardien du patrimoine éducatif et architectural du Québec, l'école privée se distingue par la réussite de ses élèves et l'encadrement offert à ses élèves pour les amener à développer leur plein potentiel, tant sur le plan éducatif que sur le plan personnel. Au fil des ans, l'enseignement privé a évolué et offre de plus en plus de programmes et de services pour des élèves au profil varié, y compris ceux qui doivent composer avec des défis particuliers. Grâce à la générosité des communautés religieuses, des anciens et de parents plus fortunés, la plupart des écoles privées ont aussi mis sur pied des Fondations qui permettent à des milliers de jeunes de fréquenter l'école de leur choix.

.../2

Cet automne, nous avons pu constater les nombreux appuis qu'a l'école privée auprès des médias et des leaders qui œuvrent dans différents secteurs de la société québécoise. Nous sommes heureux et fiers de ces appuis et surtout, nous sommes rassurés quant à l'avenir de l'enseignement privé au Québec.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le financement de l'enseignement privé au Québec, vous pouvez visionner une infographie qui résume les principaux points à connaître sur le sujet en cliquant [ici](#), ou encore lire le mémoire présenté par la Fédération à la Commission de révision des programmes en cliquant [ici](#).

N'hésitez surtout pas à communiquer avec la direction générale de l'établissement de votre enfant pour toute précision additionnelle.



Jean-Marc St-Jacques, c.s.v.  
Président